

LE NOUVEAU PONT-DE-PIERRE

LES AMÉNITÉS ENVIRONNEMENTALES, PENSÉES INTRINSÈQUEMENT À L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS. UN PROJET DENSE FAVORABLE À LA SANTÉ.

1 ENJEUX

2 CARTE SYNTHÉTIQUE DE PROPOSITION DE PROGRAMMATION



- REPIENSER LES MOBILITÉS**
- Renforcer et développer les mobilités actives
 - Réduire les nuisances liées à l'automobile
 - Intégrer la voirie existante aux entrées de site
- MAINTENIR ET DIFFUSER LA TRAME PAYSAGÈRE**
- Mettre en valeur la trame bleue (watergang)
 - Préserver la biodiversité existante
 - Diffuser la présence végétale au sein du quartier
 - Affirmer l'interface ville/champs
- FAVORISER LA MIXITÉ DES FONCTIONS URBAINES**
- Accompagner le développement d'activités commerciales
 - Développer une offre de logements cohérente avec le tissu existant
 - Créer des lieux de rencontre, vecteurs de liens sociaux, et de pratiques vertueuses

- Logements individuels
- Logements collectifs
- Commerces
- Ferme pédagogique
- Stationnements
- Cheminements piétons
- Routes
- Watergang
- Parc

3 4 FAMILLES DE DÉTERMINANTS DE SANTÉ

ENVIRONNEMENT - MILIEU

- Gestion du risque inondation et de l'eau de pluie sur site : remise en eau et mise en valeur du watergang,
- Affirmation de la trame bleue au sein du site.
- Utilisation de matériaux de construction naturels (bois)
- Végétalisation des espaces publics :
 - La trame verte s'affirme grâce au Parc agricole naturel urbain, la plantation et la conservation des arbres existants.
- Circulation automobile rationalisée : stationnements aux entrées de site, et circulation interne restreinte
- Captation du carbone et des polluants atmosphériques (essences végétales diversifiées, espaces en eau).

STYLE DE VIE

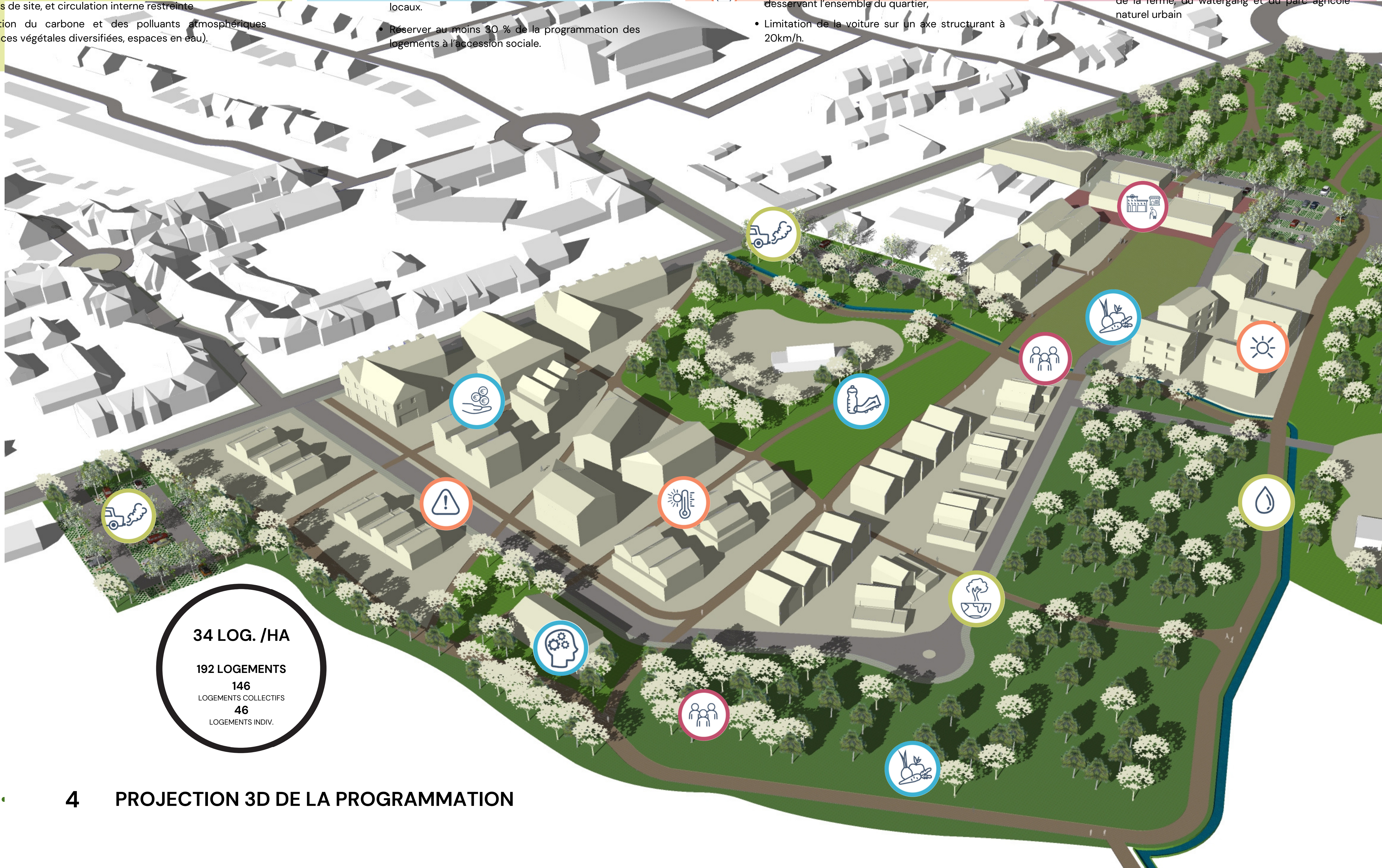
- Implantation de cheminements doux en cœur et périphérie d'îlots, favorisant la pratique des déplacements actifs.
- Apprentissage des pratiques agricoles au sein de la ferme pédagogique,
- Panneaux informatifs sur la biodiversité le long du watergang et au sein du Parc agricole naturel urbain.
- Implantation d'espaces de production d'agriculture urbaine (jardins familiaux) pour permettre aux habitants de consommer des produits sains et locaux.
- Reserver au moins 30 % de la programmation des logements à l'accession sociale.

CADRE DE VIE

- Loggia ou balcon pour les logements collectifs,
- Double exposition ou une exposition optimale (Sud/Est/Ouest) pour tous les logements.
- Les îlots de fraîcheur renforcés par la végétation, la présence de l'eau et l'emploi de revêtements clairs,
- Tous les cheminements seront ombragés.
- Mise en place de voies dédiées aux modes actifs desservant l'ensemble du quartier,
- Limitation de la voiture sur un axe structurant à 20km/h.

SOCIO-ÉCONOMIQUE

- 5 cellules commerciales (entre 125 et 180 m² et une cellule pouvant accueillir une supérette de 600 m²) seront implantées en entrée de ville.
- Les espaces publics seront diversifiés : rue, venelle, corridor en terre et végétalisé,
- Des lieux de rencontre s'organiseront aux abords de la ferme, du watergang et du parc agricole naturel urbain



34 LOG. /HA
192 LOGEMENTS
 146 LOGEMENTS COLLECTIFS
 46 LOGEMENTS INDIV.

4 PROJECTION 3D DE LA PROGRAMMATION